

■ **GMG Distribution S.A.**, à Vevey, exploitation d'un atelier de mécanique automobile (FOSC du 21.11.2002, p. 14). Statuts modifiés le 26 mai 2004. Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 200'000 par l'émission de 100 actions au porteur de CHF 1'000. Capital-actions entièrement libéré: CHF 200'000, divisé en 200 actions au porteur de CHF 1'000. der Stepanian Manouk est désormais à Blonay. Fiduciaire Cérés S.A. n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Fiduciaire du Simplon S.A., à Vevey.

Journal no 5655 du 02.06.2004
(02297996 / CH-550.0.125.841-6)